



Screening général

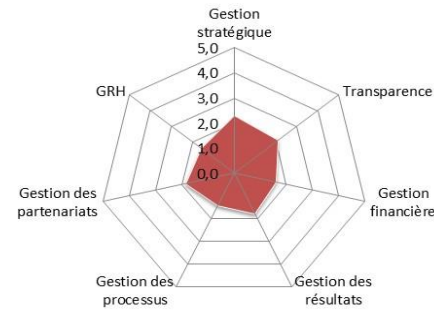
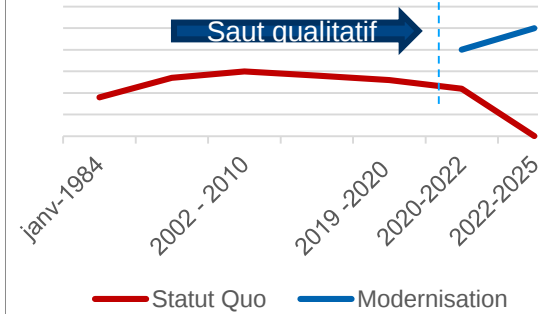


Illustration de la performance de la COI



EU 9 Piliers	Etat
1: Système de contrôle interne	21/50
2: Système de comptabilité	15/30
3: Système d'audit indépendant	22/30
4: Subventions	24/30
5: Passations des marchés	18/30
6: Instruments financiers	
7: Exclusion de l'accès au financement	15/30
8: Publication d'informations bénéficiaires	5/10
9: Protection des données personnelles	0/30

Mesures stratégiques et politiques

1. **Fixer une vision commune, une mission, un mandat, des domaines de compétence, et un périmètre clairs et lisibles pour la COI.**
2. **Renforcer l'organisation institutionnelle et opérationnelle.**
 - Redessiner l'architecture institutionnelle et opérationnelle et professionnaliser la COI et revisiter puis adopter une grille salariale et avantages sociaux en adéquation avec le mandat de l'institution.
 - Réviser le cadre de fonctionnement, de prise de décision et de choix politique et stratégique et convenir du mécanisme de suivi des décisions et des transpositions au niveau national
3. **Apporter les ressources en adéquation.**
 - Revoir le "business modèle" et les sources et mécanismes de financement pérennes et prévisibles de l'institution en adéquation avec les missions et envisager un Fonds régional COI et adopter une stratégie de mobilisation des ressources.
 - Apporter les ressources financières nécessaires à l'apurement des inéligibilités accumulées dans le cadre des projets sous financement de l'UE.
 - Adopter un budget révisé à la hausse pour l'année 2019
4. **Adopter les bonnes pratiques institutionnelles.**
 - Adopter une politique et une stratégie en matière de transparence, de partage du savoir et de communication.
 - Adopter une approche programmatique et un budget de performance.
 - Adopter une politique de gestion axée sur les résultats.
 - Adopter une politique en matière de gestion des processus.
 - Adopter une politique de gestion des partenariats.
 - Adopter un mécanisme de dialogue public privé régional

VISION POLITIQUE
(Ambitions)

Et ressources en
adéquation

Mesures opérationnelles

1. **Réviser les textes institutionnels et opérationnels.**
 - Adapter l'ensemble des textes (accord de victoria etc.), en cohérence avec le mandat renouvelé d'une COI modernisée.
 - Elaborer ou mettre à jour, le cas échéant, les documents de cadrage politique et opérationnel (PDS...)
2. **Renforcer le système de planification, et de suivi. :**
 - Concevoir et mettre en place un système intégré de suivi, monitoring et d'évaluation axée sur les résultats.
 - Acquérir, développer et exploiter des outils performants de M&E basés sur la Gestion axée sur les résultats
 - Former l'ensemble du Secrétariat Général et les OPL sur Cycle de projet et la gestion axée sur les résultats et les outils associés.
 - Elaborer un système de base de connaissances des leçons apprises de la mise en œuvre des projets et autres interventions et former à son exploitation
 - Elaborer une stratégie de mobilisation de ressources.
 - Mettre en place un processus de coordination et d'engagement des bailleurs.
 - Mettre en place un système de sélection et de mesure de la qualité des prestations des partenaires techniques.
 - Mettre en place une stratégie d'engagement, des acteurs non étatiques
 - Mettre en place un système de dialogue public / privé régional
3. **Améliorer la transparence et la gestion documentaire. :**
 - Elaborer et mettre en œuvre une politique en matière de transparence et en matière d'innovation et de partage du savoir.
 - Actualiser la politique de visibilité, lisibilité et d'audibilité en relation avec les besoins de transparence et mobiliser les ressources humaines et financière nécessaires pour pleinement exécuter la stratégie de communication.
 - Acquérir, développer et exploiter des outils performants de gestion des données, de la documentation et d'archivage.
4. **Renforcer les systèmes financiers, comptables et administratifs. :**
 - Mettre en œuvre le plan de redressement « 9 piliers » et « fonds vert ».
 - Mettre en place un système de budgétisation axé sur les résultats.
 - Elaborer des protocoles sur l'ensemble des processus.
 - Acquérir, développer et exploiter des outils performants de gestion des processus et des outils de travail. Cela inclut l'acquisition et la mise en place d'un système d'information robuste dont la mise en place d'un logiciel de suivi des processus du type ERP
5. **Renforcer les ressources humaines et les compétences.**
 - Former l'ensemble du Secrétariat Général et les OPL sur la gestion des processus et les outils associés.
 - Revoir la politique, stratégie et procédures des ressources humaines.
 - Revoir et mettre en œuvre un plan de formation pour l'ensemble du personnel de la COI y compris les OPL
 - Mettre en place un réseau d'expertise
 - Rendre systématique l'élaboration et le partage de Plans de travail Plan de travail.